



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°63

Réunion du : **vendredi 31 mai 2024**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024

RAPPEL

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat (les deux dernières journées pour le Championnat Régional Seniors et la D1 du Championnat Départemental Seniors), le même jour (dans la même semaine pour le Championnat Futsal de R2 et R3), à l'heure officielle.

La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations.

COUPE DE FRANCE

28159873 GROSLAY FC 1 / DRANCY FC 1 du 09/06/2024

Reprise de dossier.

Demande de report au 16/06/2024 de GROSLAY FC, en raison de l'organisation d'un tournoi de jeunes sur les installations à cette date.

La Commission demande à GROSLAY FC de fournir un terrain de repli classé afin de permettre le bon déroulement de la rencontre ; information à communiquer au plus tard le 07/06/2024 à 12h00 ; à défaut cette rencontre sera inversée sur le terrain de DRANCY FC.

Par ailleurs, suite à la décision de la Commission Départementale de Discipline du District du Val-d'Oise, le match jouera en configuration HUIS CLOS s'il se joue sur les installations de GROSLAY.

SENIORS – CHAMPIONNAT

25922707 AUBERVILLIERS FCM 2 / ARGENTEUIL FC 1 du 02/06/2024 (R2/C)

Courriel d'AUBERVILLIERS FCM et attestation de la Mairie de TREMBLAY EN FRANCE indiquant le terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre à 15h30 au stade Jean Jaurès à Tremblay en France.

25923425 FONTENAY SOUS BOIS US 1 / SUCY FC 1 du 02/06/2024 (R3/A)

Demande de changement de terrain FONTENAY SOUS BOIS US, pour jouer sur le terrain n°2 du stade Georges Le Tiec, en raison d'une détérioration du terrain n°1 lors d'une manifestation.

Accord de la Commission.

25923428 SENART MOISSY 2 / MASSY 91 FC 1 du 02/06/2024 (R3/A)

Demande de SENART MOISSY pour jouer à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MASSY 91 FC, devant parvenir au plus tard, vendredi 31 mai 2024 à 12h00 ; étant précisé que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les montées / descentes de divisions.

26769018 SAINT CLOUD FC 1 / CESSON VERT ST DENIS ES 1 du 02/06/2024 (R3/B)

Courriel de la Mairie informant de l'impraticabilité du stade des Coteaux.

Demande du FC SAINT CLOUD, pour jouer à 14h00, sur le stade Martine Tacconi à SAINT CLOUD, en raison de l'impraticabilité du terrain habituel.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CESSON VERT ST DENIS, devant parvenir au plus tard, vendredi 31 mai 2024 à 12h00 ; étant précisé que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les montées / descentes de divisions.

U20 – CHAMPIONNAT

25943357 – CLAYE SOUILLY SPORTS / BOULOGNE BIL. AC du 02/06/2024 (R2/B)

Demande de CLAYE SOUILLY SPORTS pour jouer à 15h. Accord du club adverse.

Accord de la Commission ; étant précisé que cette rencontre n'a pas d'enjeu sportif pour les montées et descentes de division.

25885090 – NANTERRE ES / COLOMBIENNE FOOT ES du 02/06/2024 (R3/E)

Demande de NANTERRE ES pour jouer à 15h. Accord du club adverse.

Accord de la Commission ; étant précisé que cette rencontre n'a pas d'enjeu sportif pour les montées et descentes de division.

25883773 – MEUDON AS / US TORCY PVM du 02/06/2024 (R1)

La Commission prend note du courriel de US TORCY PVM et enregistre le forfait avisé de cette équipe (3ème forfait).

En application de l'article 23.4 du R.S.G. de la L.P.I.F.F., la Commission enregistre le forfait général de l'US TORCY PVM– dans les 3 dernières journées.

25885176 – SEVRES FC / ECOLE PLESSEENNE du 02/06/2024 (R3/F)

La Commission,

Pris connaissance de la demande de SEVRES FC pour jouer la rencontre à 15h.

Considérant que cette rencontre se situe lors de la dernière journée de championnat,

Considérant les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF,

Considérant, que cette rencontre possède un enjeu sportif (montée en division supérieure),

Par ces motifs,

Emet un avis défavorable et demande à SEVRES FC de faire le nécessaire pour permettre le bon déroulement de la rencontre à 13h.

U18 – CHAMPIONNAT

25913506 SEVRAN FC 1 / ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 du 17/03/2024 reporté au 29/05/2024 (R3/D)

La Commission prend connaissance des dispositions par la C.R.P.M.E. du 27/05/2024 et courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE, du 29/05/2024, informant de son forfait.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de l'équipe.

25908159 – AUBERVILLIERS JEUNES / ST MAUR. MASC. VGA du 02/06/2024 (R2/B)

Demande de AUBERVILLIERS JEUNES pour jouer à 15h. Accord du club adverse.

Accord de la Commission ; étant précisé que cette rencontre n'a pas d'enjeu sportif pour les montées et descentes de division.

25913546 LILAS FC / VINCENNES CO du 02/06/2024 (R3/D)

Demande de LILAS FC pour jouer à 14h00, avec accord du CO VINCENNES.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission.

25910132 VIRY CHATILLON ES 1 / MONTROUGE FC 92 2 du 02/06/2024 (R3/A)

Demande de MONTROUGE FC 92 pour jouer à 11h30, en raison d'un impératif personne de l'éducateur, avec accord de VIRY CHATILLON ES.

Considérant l'organisation d'une rencontre à huis clos sur les installations.

La Commission maintient cette rencontre à la date et à l'horaire officiel.

25908030 NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / NANTERRE ES 1 du 02/06/2024 (R2/A)

Demande de NEUILLY SUR MARNE SFC, pour jouer à 12h00.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de NANTERRE ES, devant parvenir au plus tard, le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.

25913548 VILLETANEUSE CS 1 / MACCABI PARIS 12^{ème} 1 du 02/06/2024 (R3/D)

Demande de VILLETANEUSE CS, pour jouer à 12h00.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MACCABI PARIS 12^{ème}, devant parvenir au plus tard, le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.

25908026 JOINVILLE RC 1 / BLANC MESNIL SFB 1 du 02/06/2024 (R2/A)

Demande de JOINVILLE RC, pour jouer à 15h30.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de BLANC MESNIL SFB devant parvenir au plus tard, le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.

25910137 BAGNEUX COM 1 / BRETIGNY FCS 2 du 02/06/2024 (R3/A)

Courriel du COM BAGNEUX et attestation de la Mairie de MASSY indiquant le prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre à 15h00 sur le terrain n°2 du Parc des Sports de MASSY.

U17 – CHAMPIONNAT

25903858 LINAS MONTHLERY ESA / VAL YERRES CROSNE du 26/05/2024 (R2/B)

Après lecture de la feuille de match informatisée et du courriel de LINAS MONTHLERY ESA enregistre le 2^{ème} forfait de VAL YERRES CROSNE, dans les 3 dernières journées.

25906732 AFP 18 / VILLENEUVE AFC du 02/06/2024 (R2/A)

Demande d'AFP 18 pour jouer à 11h00 et attestation d'attribution de la Mairie de Paris.

Considérant qu'il s'agit d'une demande de changement horaire visant à avancer le coup d'envoi par rapport à l'horaire officiel.

La Commission fixe ce match à 11h00, sur le stade Poissonniers n°2.

25903863 MORSANG SUR ORGE FC / SUCY FC du 02/06/2024 (R2/B)

Demande de MORSANG SUR ORGE FC pour jouer à 13h30, avec accord de SUCY FC.

Accord de la Commission.

26742106 VILLEJUIF US / CHAMPIONNET PARIS du 02/06/2024 (R2/E)

Demande de VILLEJUIF US pour jouer à 15h00.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CHAMPIONNET PARIS devant parvenir au plus tard, le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.

25904030 NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / LILAS FC 1 du 02/06/2024 (R2/C)

Demande de NEUILLY SUR MARNE SFC pour jouer à 16h00.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de SENART MOISSY, devant parvenir au plus tard, le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.

25904559 BUSSY ST GEORGES FC 1 / COLLEGIEN AS du 02/06/2024 (R2/F)

Demande de BUSSY ST GEORGES FC pour jouer à 11h00.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de COLLEGIEN AS, devant parvenir au plus tard, le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.

26742107 PARISIENNE ES / TROPS FC du 02/06/2024 (R2/E)

Demande de l'ES PARISIENNE, pour jouer à 15h00, en raison de l'attribution de la Mairie de Paris.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

La Commission fixe ce match à 15h00.

U16 – CHAMPIONNAT

25891549 EVRY FC / PALAISEAU US du 02/06/2024 (R2/A)

Demande d'EVRY FC pour jouer à 14h00, avec accord de l'US PALAISEAU.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission.

25892076 – MEAUX ACADEMY CS / FLEURY 91 FC 2 du 02/06/2024 (R3/C)

Courriel de MEAUX ACADEMY CS, du FC SAINT THIBAULT et attestation de la Mairie indiquant le prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre à 12h00, sur le stade municipal n°1 à SAINT THIBAULT DES VIGNES.

25893970 RACING CLUB FRANCE 1 / SENART MOISSY 1 du 02/06/2024 (R1)

Demande de RACING CLUB FRANCE pour jouer à 12h00.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de SENART MOISSY, devant parvenir au plus tard, le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.

25891548 PARIS 13 ATLETICO 2 / VILLEJUIF US 1 du 02/06/2024 (R2/A)

Demande de PARIS 13 ATLETICO, pour jouer à 11h45.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VILLEJUIF US devant parvenir au plus tard, le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.

25892080 VITRY 94.2 CA 1 / PAYS FONTAINEBLEAU 1 du 02/06/2024 (R3/C)

Demande de VITRY 94.2 CA, pour jouer à 13h30.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VILLEJUIF US devant parvenir au plus tard, le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.

25891549 EVRY FC 1 / PALAISEAU US 1 du 02/06/2024 (R2/A)

Demande d'EVRY FC pour jouer à 14h00, avec accord de l'US PALAISEAU.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission.

25891945 SARCELLES AAS 2 / VAIRES ENT. US EC 1 du 02/06/2024 (R3/B)

Demande de SARCELLES AAS pour jouer à 12h00.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VAIRES ENT US EC devant parvenir au plus tard, le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.

CDM – CHAMPIONNAT

25883067 SAINT CYR LUSO / ERMONT AS du 02/06/2024 (R2/A)

Courriel de l'AS ERMONT informant de son forfait.

La Commission,

. enregistre le 3ème forfait dans les 3 dernières journées de l'équipe de l'AS ERMONT entraînant le Forfait Général.

ANCIENS – CHAMPIONNAT

25881838 PORCHEVILLE FC / GROSLAY FC du 02/06/2024 (R2/A)

Courriel du FC GROSLAY informant de son forfait.

La Commission,

. enregistre le 1^{er} forfait dans les 3 dernières journées de l'équipe du GROSLAY FC.

25882705 GONESSE RC 1 / PONTAULT COMBAULT PORTUGAIS 1 du 02/06/2024 (R3/D)

Reprise de dossier.

Courriel du RC GONESSE indiquant la mise à disposition du terrain par la Mairie, pour ce match.

La Commission prend note.

25882238 PARISIENNE ES / SURESNES JS du 02/06/2024 (R3/B)

Demande de l'ES PARISIENNE, pour jouer à 09h00, en raison de l'attribution de la Mairie de Paris.

Considérant que cette rencontre n'a pas d'incidence sur les accessions et relégations,

La Commission fixe ce match à 9h00.

25882104 HOUILLES SO 1 / MENU COURT AS 1 du 02/06/2024 (R3/A)

Demande de HOUILLES SO, pour jouer à 09h00, en raison de plusieurs matchs et de l'accessibilité aux vestiaires.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MENU COURT AS, devant parvenir au plus tard le vendredi 31 mai 2024 à 12h00.